



**culture·lab**<sup>29</sup>

L'AGENCE CULTURELLE DU FINISTÈRE

ACCOMPAGNEMENT · CONSEIL · FORMATION

## Programme de formation professionnelle

# Accueillir les publics en situation de handicap auditif ou visuel dans les lieux culturels

### PUBLIC CONCERNE

Directeur, coordinateur, animateur culturel, chargé de développement des publics, chargé des publics spécifiques, guide conférencier, médiateur culturel, médiateur documentaire, responsable de l'action culturelle, responsable de la médiation, référent handicap...

Lieu d'exercice : centre d'action socio-culturelle, établissement d'enseignement artistique, lieu de culture scientifique, lieu de conservation, lieu d'exposition, médiathèque-bibliothèque, musée, site patrimonial, site culturel et de loisirs, tiers-lieu...

### PREREQUIS

Pas de prérequis

### MATERIEL A APPORTER EN FORMATION

Nécessaire à la prise de notes

### OBJECTIF GENERAL

Il est important pour les structures culturelles d'être en capacité d'accueillir chaque public dans les meilleures conditions.

Cette formation vise à fournir aux professionnels du secteur culturel les compétences et les connaissances nécessaires pour permettre aux personnes en situation de handicap visuel et auditif d'accéder à des expériences culturelles enrichissantes : sensibilisation aux principes, aux normes et aux bonnes pratiques permettant de créer des espaces culturels inclusifs, accessibles et accueillants pour tous, quel que soit leur handicap.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ✓ Connaître le cadre législatif et réglementaire relatif à l'égalité des droits et à l'accueil des publics en situation de handicap
- ✓ Comprendre les différentes formes de handicap sensoriel, les besoins et les freins
- ✓ Identifier les éléments clés pour favoriser l'accès à l'équipement culturel
- ✓ Faciliter la relation entre le public en situation de handicap et le lieu en assurant un accueil adapté et de qualité

## CONTENU DE LA FORMATION

### Jour 1 matin : cadre légal et obligations réglementaires, normes d'accessibilité

- ✓ Présentation des lois et réglementations en matière d'accueil et d'accessibilité pour les publics en situation de handicap.
- ✓ Identification des normes d'accessibilité dans les structures culturelles.
- ✓ Discussion autour de l'égalité des droits et des devoirs des lieux culturels.

### Jour 1 après-midi : approche des handicaps sensoriels

- ✓ Définition et typologie des handicaps sensoriels : auditifs et visuels.
- ✓ Caractéristiques spécifiques : impacts sur la communication et l'accès aux espaces.
- ✓ Exploration des stéréotypes et préjugés : échanges sur la représentation sociale des handicaps sensoriels.

### Jour 2 matin : pratiques d'accueil inclusives et techniques d'adaptation

- ✓ Approfondissement des postures professionnelles d'accueil adaptées : l'importance du ton, du langage corporel et de l'écoute.
- ✓ Adapter son discours selon le type de handicap : s'adresser à une personne malentendante ou malvoyante.
- ✓ Identifier et répondre aux attentes et besoins spécifiques de chaque public.
- ✓ lieu, le bâti, le mobilier : arriver, entrer, s'orienter, revenir.

### Jour 2 après-midi : techniques d'adaptation et communication inclusive

- ✓ Outils et techniques d'adaptation : comment adapter les supports (audio, visuels, tactiles) pour faciliter l'accès.
- ✓ Principes de communication inclusive : langue des signes, supports accessibles, audiodescription.
- ✓ Élaboration d'un kit de ressources pour intégrer ces pratiques dans les lieux de travail.
- ✓ Synthèse des pratiques abordées et échanges de bonnes pratiques pour l'accueil de ces publics.

## METHODES PEDAGOGIQUES

La formation est construite en dialogue entre conceptualisation et expérimentation. Les apports théoriques accompagnent les échanges et la réflexion des stagiaires lors des travaux en ateliers. La démarche expérientielle induit une posture active et agile des participants et des intervenants.

## DOCUMENTS PEDAGOGIQUES FOURNIS AUX STAGIAIRES

Le support de formation, les ressources présentées, les résultats des travaux de groupe seront mis à disposition sur le Padlet (mur collaboratif) de la formation.

## MODALITES D'EVALUATION

Un questionnaire d'auto positionnement sera proposé aux stagiaires en amont de l'action de formation ; il permettra d'identifier les attentes et les besoins des participants et d'adapter en fonction le degré d'approfondissement nécessaire sur certaines notions

La validation des acquis des compétences et des connaissances sera effectuée tout au long de la formation par des temps d'expérimentation, des mises en situation, des temps de questionnement et de partage.

Un bilan sera proposé aux stagiaires en fin de formation.



# Programme de formation professionnelle

## FORMATEUR.ICE.S

### Delphine DECAËNS

Professeure de piano Diplômée d'État, formatrice et experte en pédagogie musicale adaptée depuis plus de 25 ans. Elle enseigne le piano, l'éveil musical, et la formation musicale auprès d'enfants et d'adultes en situation de handicap : TSA, TDAH, sourds, malentendants, non-voyants, troubles DYS, HP, troubles psychiques, polyhandicap, et est également Référente Public empêché en conservatoire.

Malentendante, elle vit le handicap au quotidien depuis toujours et a élaboré des stratégies de compensation pour palier sa perte auditive

<https://www.tousenmusique-formation.com/>

## DATES ET HORAIRES

Lundi 31 mars et mardi 1er avril 2025, de 9h à 12h30 puis de 14h à 17h30

Soit 2 jours et 14 heures pédagogiques.

## LIEU

Lieu à définir

## PARTICIPANTS

Minimum : 6

Maximum : 15

N'hésitez pas à nous solliciter pour un aménagement de la formation en raison d'un handicap ou autre situation particulière. Nous chercherons les solutions les plus adaptées, si nécessaire avec des organismes spécialisés.

**Nous contacter :** [eva.perret@culturelab29.fr](mailto:eva.perret@culturelab29.fr) ou 07 85 68 98 76